

Fig. 1. Thermes du Nord à Cimiez, Nice, Alpes-Maritimes
(cliché Chr. Hussy/DRAC PACA, SRA).



Fig. 2. Vue aérienne de l'amphithéâtre d'Arles, Bouches-du-Rhône
(cliché Chr. Hussy/DRAC PACA, SRA).

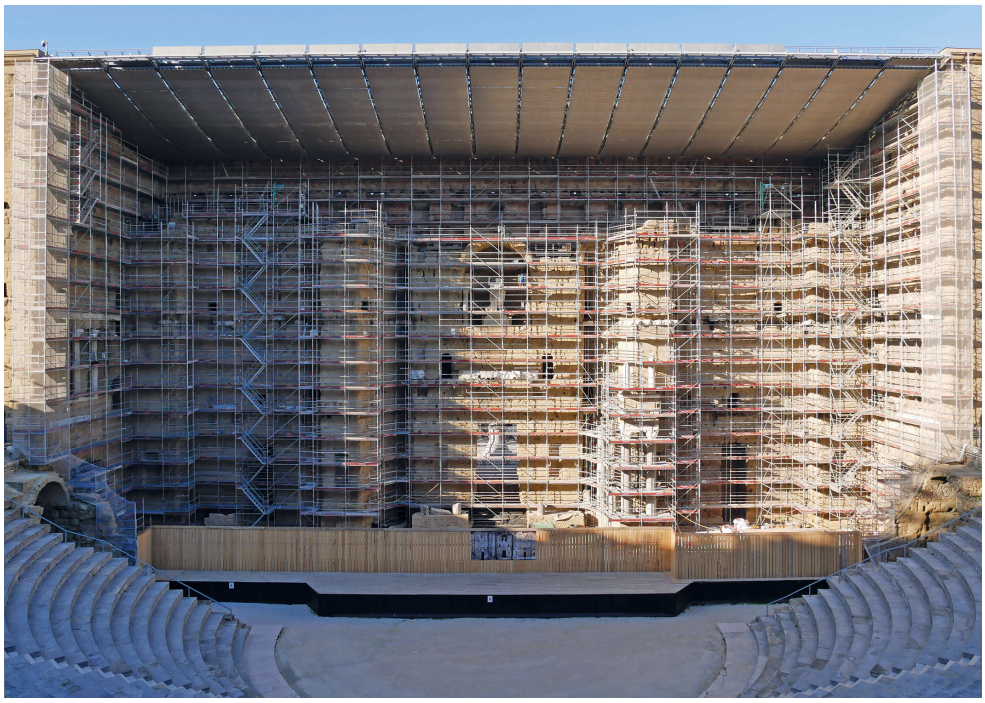

Fig. 3. Échafaudage du mur de scène du théâtre d'Orange, Vaucluse (cliché A. Badie 2018/IRAA).

l'archéologie dans le processus de restauration[14] fournit des conditions de travail exceptionnelles. L'installation d'un échafaudage (**fig. 3**) permet aux archéologues de l'Institut de recherche sur l'architecture antique de réaliser de minutieuses observations sur le mur de scène[15] jusqu'alors totalement inaccessible et de profiter, pour l'enregistrement des données, des progrès de la numérisation avec l'application, pour l'une des toutes premières fois en France, du processus « *Heritage Building Information Modeling* » (HBIM) permettant de disposer d'une maquette 3D du monument liée à une base des données du bâti. Ce travail interdisciplinaire novateur sur de nombreux plans s'inscrit également dans la tradition de ce que l'on a appelé, pour l'architecture antique, une « archéologie de la construction »[16]. Une approche qui est marquée, pour la Provence par exemple, par l'édition du volume sur l'arc d'Orange[17].

Enfin, je ne saurais passer ici sous silence le dossier de l'amphithéâtre de Fréjus (**fig. 4**) dont on sait qu'il fut l'objet de polémiques quant au parti retenu pour sa restauration. En ma qualité de conservateur régional de l'archéologie, j'ai veillé alors avec les experts de la Commission interrégionale de la recherche archéologique Sud-Est à ce que le projet



Fig. 4. Amphithéâtre de Fréjus, Var (cliché X. Delestre).

14 Badie *et al.* 2019, p. 30-35.

15 Badie *et al.* 2011, p. 193-202; Badie *et al.* 2020, p. 181-197.

16 Marc 2022, p. 72-97.

17 Amy *et al.* 1962.

présenté par l'architecte en chef des monuments historiques ne porte pas atteinte aux vestiges archéologiques[18]. Cette obligation a été parfaitement respectée. Quant à l'option d'une reconstitution de la volumétrie en utilisant le béton, j'y ai, pour ma part, souscrit sans réserve et je l'ai approuvée lors des votes à la commission supérieure de monuments historiques. Mon seul regret, que ce projet n'ait pas été mené jusqu'à son terme pour apprécier pleinement la logique de ce choix qui tient parfaitement compte des principes édictés dans la charte de Venise (1964). Ce dossier restera sans aucun doute un cas d'école pour ce qui est du devenir des vestiges monumentaux opposants les tenants de la « ruine romantique » à ceux pour qui le monument doit pouvoir retrouver son usage premier[19].

Chaque année, des opérations archéologiques intéressant des édifices protégés au titre des monuments historiques font l'objet d'une étude archéologique à l'exemple de l'ancien archevêché d'Embrun (Hautes-Alpes) appelé à devenir pôle culturel et médiathèque, du château de Peynier (Bouches-du-Rhône) faisant l'objet d'une réhabilitation d'ensemble pour l'installation de la mairie et de locaux associatifs, le palais des Papes d'Avignon (Vaucluse), à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) des hôtels Gassier et Boyer d'Éguilles ou le couvent des Prêcheurs ou bien encore dans les Alpes-de-Haute-Provence à Céreste et Mane. Le lecteur intéressé par ces recherches pourra lire les résultats de ces travaux dans les notices rédigées par les responsables des opérations dans les bilans scientifiques régionaux annuels édités depuis 1991 par le service régional de l'archéologie et accessibles en ligne sur le site internet de la direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAC PACA) ou dans les chroniques publiées dans la revue *Archéologie médiévale.*

5. Une archéologie du bâti à l'échelle d'une ville ou d'un îlot urbain

Grâce à la mise en place d'outils administratifs, notamment lors de l'élaboration des plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), par exemple à Grasse (Alpes-Maritimes)[20] ou lors de l'instruction administrative des dossiers, en application des arrêtés préfectoraux déterminant des zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA, **fig. 5**), à l'intérieur desquelles tous les travaux d'aménagements soumis à autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir) et les zones d'aménagement concerté (ZAC) doivent faire l'objet de prescriptions d'archéologie préventive avant leur réalisation, il a été possible d'envisager la réalisation d'études globales autorisant une vision d'ensemble d'un site. C'est le cas de la ville de Marignane (Bouches-du-Rhône) qui a fait l'objet, exemple sans doute unique sur le territoire national, d'un arrêté de diagnostic d'archéologie préventive dès 2003 prenant en compte l'intégralité du périmètre du centre urbain ancien soit une superficie d'une quinzaine d'hectares (**fig. 6**). Ce dispositif a permis la réalisation à partir de 2009 de plusieurs opérations de diagnostics et de fouilles menées par l'Inrap et par des opérateurs privés agréés (Mosaïques archéologie, Hadès) apportant une documentation inédite sur l'histoire urbaine. C'est le cas par exemple des opérations menées place de l'Olivier ou dans l'îlot « 13 Habitat » qui autorisent la reconstitution de l'évolution de quartiers du Moyen Âge à l'époque moderne[21].

D'autres sites peuvent être mentionnés ici à titre d'exemples. Ils sont le résultat d'une action conduite par des services archéologiques de collectivités lors de la réhabilitation de centres anciens. Dans le Vaucluse, à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse, **fig. 7**)[22] et à Avignon, Hôtel Fonseca[23], place du Change (**fig. 8**), dans les Alpes-Maritimes à Nice et Grasse[24] où les recherches archéologiques menées dans cette seconde ville conjointement à des études d'archives et dendrochronologiques dans cinq îlots du centre ancien ont mis en évidence que le plan de la ville de Grasse, que l'on pensait jusque-là être médiéval, présentait en réalité une évolution architecturale plus complexe de l'époque médiévale à l'époque moderne. Dans les Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence où depuis les années quatre-vingt sont réalisées des études du bâti, depuis ceux conduits sur la cathédrale Saint-Sauveur jusqu'à ceux menés dernièrement dans les couvents des Prêcheurs (**fig. 9**) et des Chartreux.

6. Des outils pour demain

La mise en place, depuis plusieurs années, d'une politique volontariste dans le champ de l'archéologie des élévations est accompagnée par des campagnes systématiques de prélèvements de bois de charpente qui contribuent à une meilleure connaissance de l'histoire de l'architecture[25] et constituent un référentiel pour la construction d'une courbe climatique pour les Alpes du Sud. Ces prélèvements sont aujourd'hui conservés au sein d'une dendrothèque dont la gestion est confiée, par le service régional de l'archéologie, au service archéologique de Nice Métropole[26].

18 Pasqualini, Thernot, Garcia 2010.

19 Collectif 2013.

20 Belotti, Blanc 2008, p. 243-246.

21 Leal 2011, p. 203-204; Sillano, Vecchione 2012, p. 201.

22 Duverger, Guyonnet, Dadure 2018, p. 155.

23 Guyonnet 2022, p. 760-782.

24 Blanc, Suméra 2011, p. 59-68; Blanc 2012, p. 131-133; Blanc-Garidel 2022, p. 732-747.

25 Bouticourt, Guibal 2011, p. 77-92; Blanc-Garidel, Wicha 2019, p. 139-149.

26 Bailly *et al.* 2019.

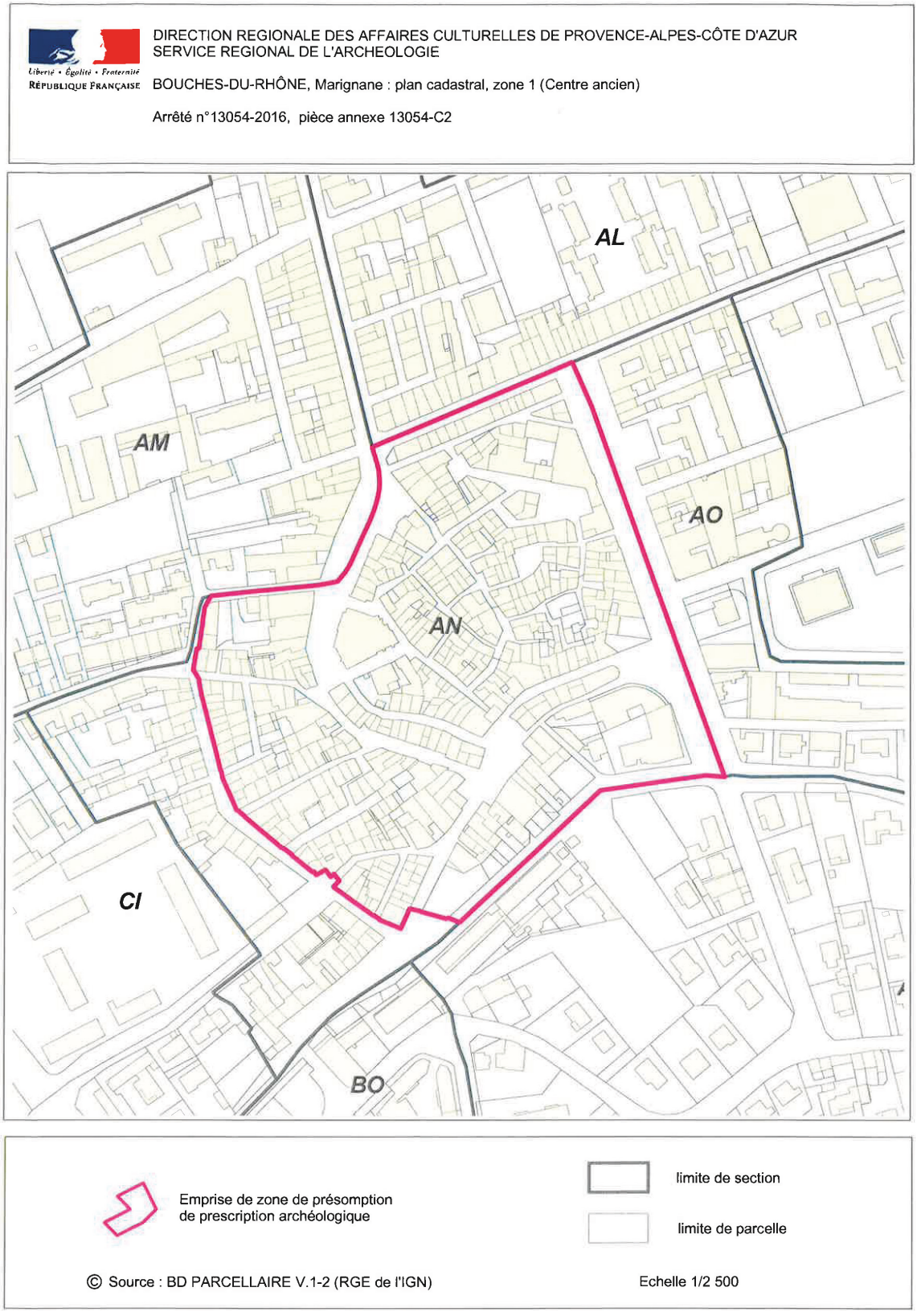

Fig. 5. Extrait de l'arrêté de zonage archéologique (centre ancien 2016).



Fig. 6. Marignane, Îlot C 1, étude archéologique 2018 (cliché B. Silano).



Fig. 7. Tour médiévale et bâti résidentiel à l'Isle-sur-la-Sorgue, Vaucluse (cliché F. Guyonnet).



Fig. 8. Découverte d'un plafond peint à Avignon, place du Change (cliché G. Baro/SADV).



Fig. 9. Aix-en-Provence, couvent des Prêcheurs galerie du cloître 2018 (cliché S. Claude).

Conclusion

Pour reprendre le titre d'un article « de l'échafaudage à l'histoire »[27], les résultats acquis dans le cadre des opérations archéologiques qu'il s'agisse de l'archéologie préventive (diagnostics et fouilles) ou de la recherche programmée à l'échelle d'un monument, d'un îlot urbain ou du territoire d'un centre urbain sont considérables. Ces opérations concernent à présent tout le territoire régional et représentent annuellement autour de 20 % de l'activité de terrain. Les résultats sont redevables d'une part à une approche interdisciplinaire du sujet et, d'autre part, à la qualité de l'enregistrement des données grâce notamment au développement de l'outil numérique 3D[28]. Ce dernier point, s'il est un atout, ne doit toutefois pas se substituer à une expertise archéologique fine des structures. La documentation numérique constituée, souvent conséquente en volume, impose des moyens logistiques, financiers et une réflexion en urgence pour garantir un archivage pérenne de ces archives archéologiques qui sont à présent souvent les seuls documents disponibles sur l'état d'un monument avant

27 Blanc 2008, p. 247-302.

28 Boto-Varela *et al.* 2012, p. 329-346; Esnault 2019, p. 26-27; Bizri 2022, p. 316-326.



Fig. 4. La fosse en cours de fouille dans les souterrains de l'amphithéâtre (cliché R. Pellé/Inrap).

IIe siècle n'a pas fait disparaître un quartier urbain, comme on pourrait logiquement s'y attendre, et les découvertes récentes au sein même du monument apportent une explication à ce fait : l'amphithéâtre s'implante dans un espace déjà occupé par un autre monument construit entre le premier et le deuxième quart du Ier siècle.

Des sous-sols sont actuellement accessibles sous l'arène, partiellement dégagés lors de grands travaux en 1865[14]. Ils sont complétés par de nouvelles structures très mal conservées, mais observées en 1987[15]. Une nouvelle fouille engagée en 2020 dans ces sous-sols a permis cette fois la découverte d'une grande fosse antérieure de 25,80 m de long pour 3 m de large, creusée dans le substrat (**fig. 4**)[16]. Cette dernière est précisément centrée sur les axes de la piste et son fond atteint une profondeur d'environ 8 m par rapport au niveau de circulation antique externe au monument. Datée par différents moyens qui donnent tous des données convergentes, cette fosse est antérieure d'à peu près 75 ans à la construction des premières maçonneries liées au monument actuel[17]. Il s'agit donc certainement des coulisses d'un premier édifice de spectacle, dont la piste adopte probablement la même forme, si ce n'est les mêmes dimensions, que l'amphithéâtre actuel et qui a disparu presque complètement avec la construction du second édifice de spectacles (**fig. 5**). L'usage du bois devait prendre une part importante dans son agencement. Il fut sûrement et largement réutilisé par la suite pour et dans le nouvel édifice de spectacle[18].

14 Révoil 1866.

15 Célié 1987.

16 Pellé, Wozny 2022.

17 Neuf datations par le radiocarbone de la structure souterraine en bois ont été réalisées et le plafond de la fourchette chronologique ne dépasse pas 29 apr. J.-C. pour six d'entre elles, les trois dernières remontant jusqu'à 84 apr. J.-C. Deux monnaies ont été trouvées en fond de fosse, un as de Nîmes émis en 10/14 apr. J.-C. et un petit bronze tardif de Marseille (49 av. J.-C./25 apr. J.-C.). Parallèlement, la dendrochronologie effectuée sur des crampons en bois provenant de l'édifice actuel montre une date d'abattage de 24/25 apr. J.-C. et les datations par le radiocarbone montrent que 80 % de ces crampons sont de « vieux bois ». Pellé, Wozny 2022 et Pellé 2022a

18 Pellé 2022a.

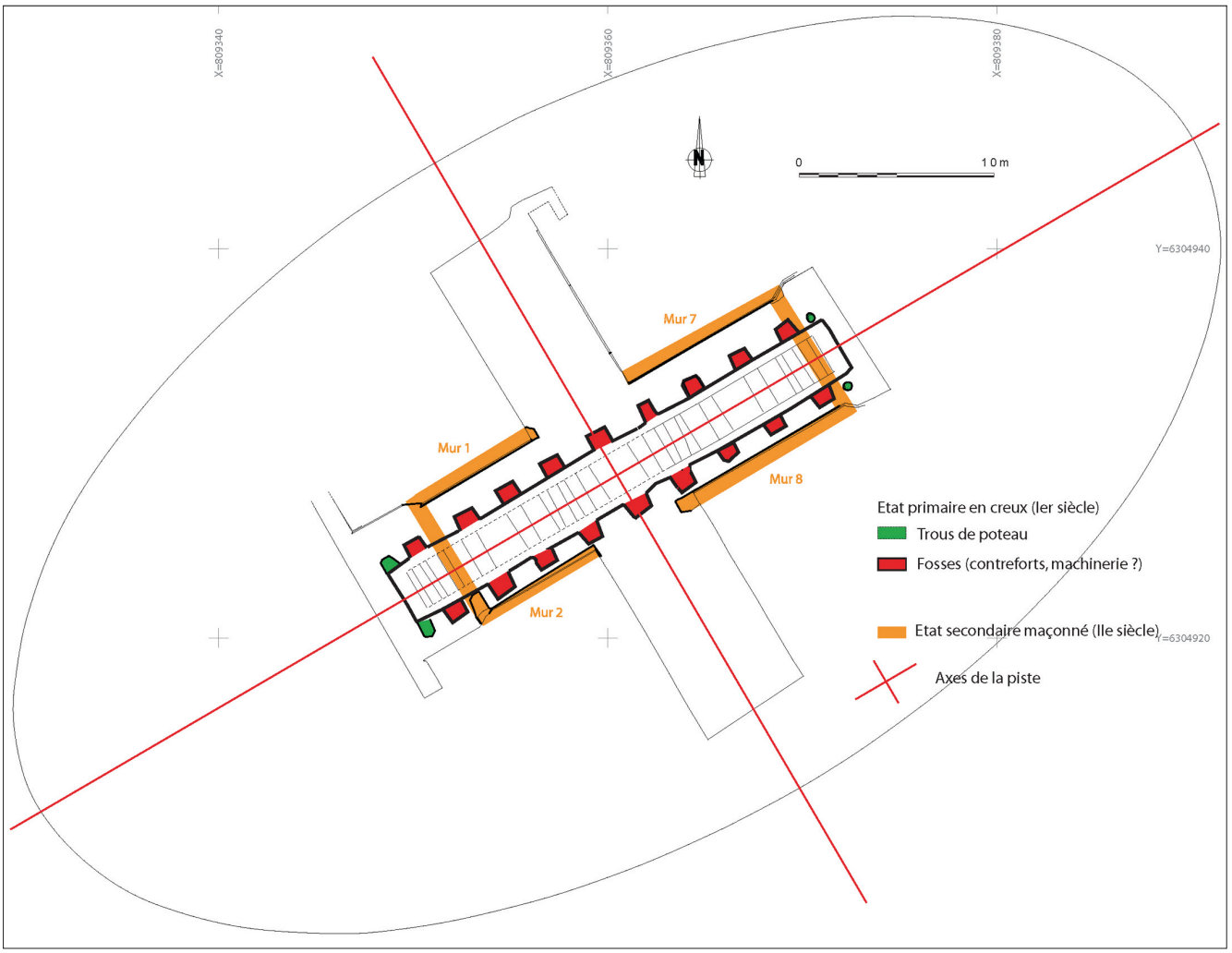

Fig. 5. Plan des vestiges du premier monument et de la salle de l'état primaire maçonné des souterrains (DAO R. Pellé/Inrap).



Fig. 6. Creusement de la plateforme et premiers aménagements du chantier (© J.-C. Golvin).

Si tel est le cas, le choix de l'emplacement devenait alors évident pour les commanditaires d'un tel ouvrage, une fois le large espace occupé par un édifice antérieur rendu disponible. En effet, lorsque l'amphithéâtre est édifié, seule subsiste une partie de la fosse centrale qui est transformée et habillée d'une maçonnerie de dimensions différentes et légèrement excentrée (**fig. 6**)[19].

Les fouilles ou sondages réalisés à l'intérieur du monument ont révélé que la plateforme ovale où est tracé le plan du futur édifice et où s'insèrent les futures fondations est décaissée sur une profondeur de 1 à 2 m[20]. Le précédent bâtiment est donc occulté, d'autant plus facilement s'il s'agissait d'une structure en bois ou mixte bois-pierre. Ce choix constructif pouvait être lié à la recherche d'un « bon sol » plus favorable au marquage et à la création des fondations, mais peut-être également à une volonté de gagner en hauteur sur le monument antérieur, pour pouvoir accueillir plus de spectateurs sans déborder largement de l'emprise précédente, contrainte par l'urbanisme[21].

2.3. Les étapes de la construction

Dans l'état actuel de nos connaissances sur le monument, plusieurs éléments permettent de comprendre ou d'évaluer le processus du chantier de construction.

Après le décaissement de la plateforme, la maîtrise d'œuvre a pu implanter à l'échelle du futur monument les points de repère, probablement sous forme de piquets, et tracer au sol les principaux axes de la structure (murs radiants, piliers). Les ouvriers ont alors pu commencer à creuser et bâtir les fondations, ainsi que tous les équipements hydrauliques. Puis une phase de remblaiement est engagée afin de retrouver le

19 Le bâti mesure hors tout environ 22 m de long pour 7,60 m de large avec deux excroissances centrales, au sud une exèdre de 3 m par 3 m et au nord un pseudo-couloir long d'au moins 6 m.

20 Bessac *et al.* 1984, p. 235-236, Monteil 1999, p. 203-205.

21 Les derniers sondages et études de bâti réalisés en mai 2025 vont vraisemblablement dans le sens du seul décaissement de la piste lors de la création du second monument. Certaines fondations et les remblais observés dans les opérations antérieures (cf. note 20) seraient à rattacher au premier édifice. La seconde hypothèse, gagner en hauteur, serait donc la plus probable.



Fig. 7. Creusement des piles de fondation et tracé des murs radiants (© J.-C. Golvin).

niveau de l'arène et celui projeté pour la circulation dans la *cavea*, similaire à celui actuellement utilisé au rez-de-chaussée de l'édifice.

Les abords du chantier ont dû être aménagés dans l'espace disponible avec différents ateliers (**fig. 7**). On peut sans mal restituer des ateliers de charpenterie/menuiserie pour la fabrication des échafaudages, grues, gabarits ou plus simplement des crampons, de taille de pierre, de forge pour les outils ou le façonnage des pièces métalliques (comme les agrafes), de corderie, etc., fournissant les équipements ou les matériaux nécessaires aux besoins du chantier.

Un espace à proximité même du chantier devait être réservé à un lieu de vie pour les ouvriers (réfectoire ou cuisine) et un autre comme salle de réunion ou de travail pour l'équipe dirigeante constituée des contremaîtres ou architectes.

L'observation approfondie des blocs en grand appareil a montré l'usage d'outils différents en fonction des parties architecturales du monument. Les blocs des piliers du rez-de-chaussée ainsi que les claveaux des arcs sont dressés au ciseau ou taillant droit et mis en place au moyen de pinces à crochet ou de louves de petites dimensions. Au-dessus et pour le restant de la construction, ces outils sont apparemment abandonnés et sont remplacés par des ciseaux et taillants brettés ou grain d'orge, des louves et des pinces à crochet de dimensions deux fois plus grandes, montrant ainsi un changement de technique et une progression horizontale du chantier[22].

Une progression verticale est aussi suggérée par la disposition des trous de pinces à crochet sur des assises régulières et continues, entablements ou attique, par exemple. En effet, après la construction des parties précédentes du rez-de-chaussée, il est possible de remarquer que, pour le restant de la structure, deux équipes de travail s'affairent chacune sur une moitié de la construction, depuis sans doute le petit axe sud (la travée 30) vers l'opposé du monument pour se rejoindre au niveau de la travée 1[23]. Les trous de pince à crochet sont généralement répartis à gauche du bloc à mettre en place si le cheminement se fait vers l'ouest (**fig. 8**) et à droite si l'avancement du chantier évolue depuis l'est[24]. Cette progression s'accompagne aussi,

22 Pellé 2016a.

23 Pellé, Schang, Lefebvre 2023.

24 Pellé 2016a, p. 50-52.



Fig. 8. Lit de pose de blocs disposés en boutisse de la frise du rez-de-chaussée de la façade de la travée 50 avec les trous de pince à crochet, tous bien orientés (cliché R. Pellé/Inrap).

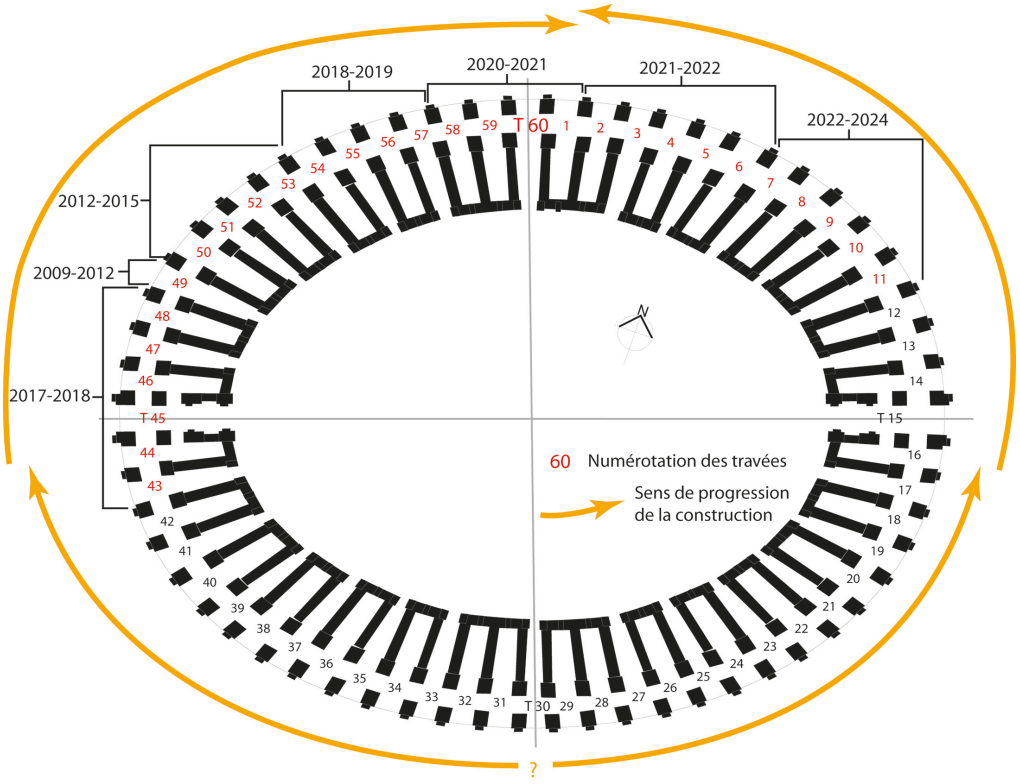

Fig. 9. Sens de progression de la construction depuis le sud vers le nord du monument avec les travées déjà étudiées (DAO R. Pellé/Inrap).

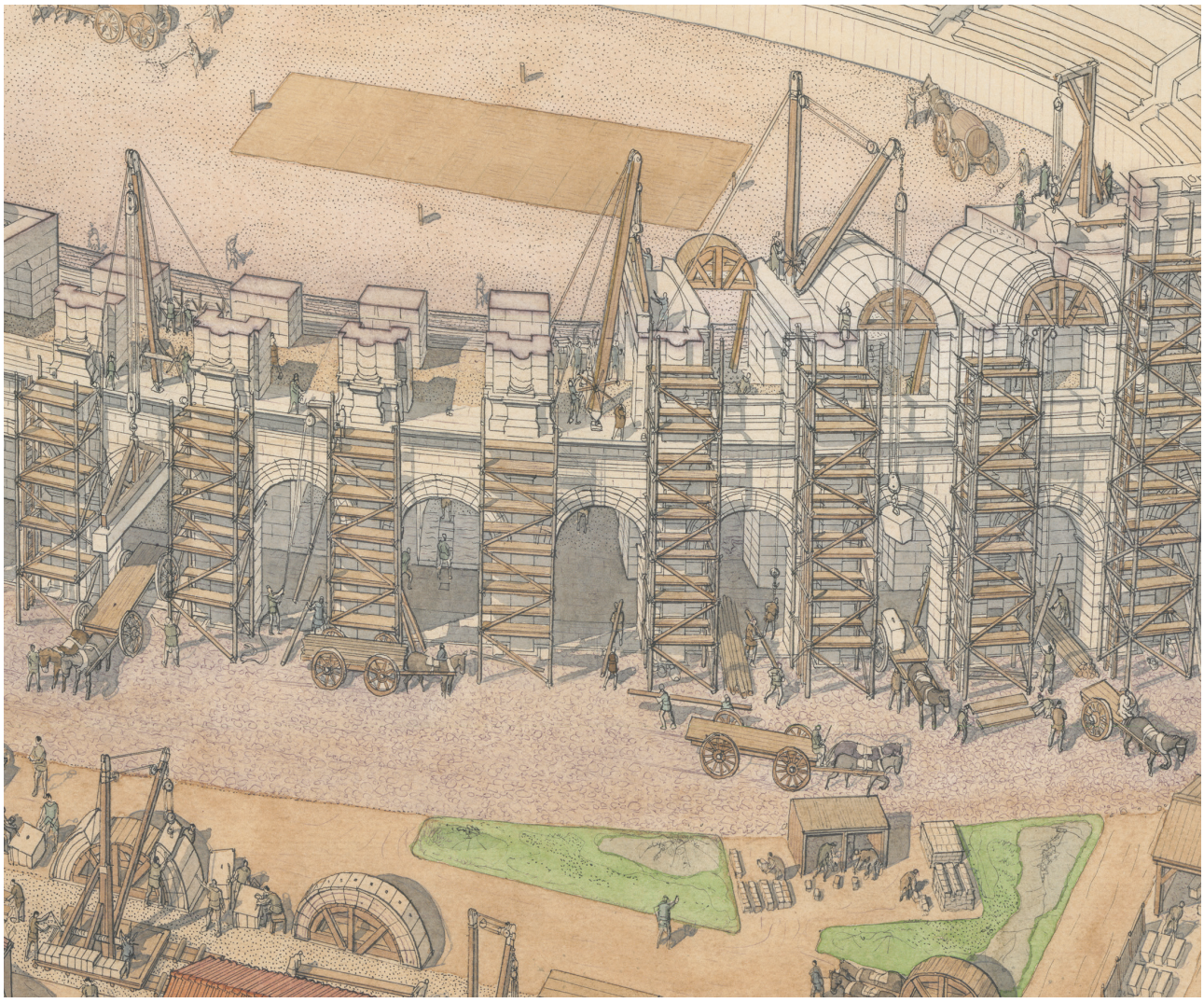

Fig. 10. Détail sur la progression du chantier dans la moitié ouest du monument, alors que l'amphithéâtre est en fin de construction ; plusieurs hypothèses de grues sont envisagées (© J.-C. Golvin).

à mi-chemin de chaque demi-ellipse, d'un changement dans le façonnage des modénatures de la partie supérieure du monument, qui de moulurées deviennent simplement épannelées (**fig. 9**). La visibilité du monument ne pouvant être prise en compte (la partie épannelée est le tronçon de l'amphithéâtre tourné vers le centre de la ville), cette modification peut se justifier par d'autres facteurs : volonté d'accélérer la fin de la construction, d'économiser du temps, en simplifiant le travail et la technicité, sans doute aussi avec l'intention d'abaisser les coûts de main-d'œuvre.

Ces progressions et changements ne sont pas représentables à un tel niveau de précision sur la plupart des supports de restitution ou sur les restitutions aquarellées de J.-C. Golvin, si ce n'est le sens d'évolution du chantier et son achèvement dans le secteur nord de l'amphithéâtre.

2.4. Quelques particularités techniques

L'étude des blocs, leurs dimensions parfois exceptionnelles et certaines caractéristiques qui ont pu être observées lors des travaux de restauration ont amené à un important travail de réflexion sur les engins de chantier, en particulier les dispositifs de levage comme les grues. Ces dernières devaient être adaptées au levage, au déplacement et à la pose de très grands blocs. Elles devaient aussi être plus ou moins facilement mobiles.

Plusieurs propositions ont été retenues dans le cadre de la restitution du chantier. Des grues avec poteau fixe et bras (ou flèche) pivotant, parfois installées sur un plateau pouvant être déplacé sur rouleaux, lorsque la construction s'y prête, ont été quelques-unes des solutions avancées (**fig. 10**)[25]. Le plateau sur

25 Des engins de levage ou de manipulation de blocs en très grand appareil ont été utilisés sur le chantier égyptien de Karnak au début du XXe siècle,

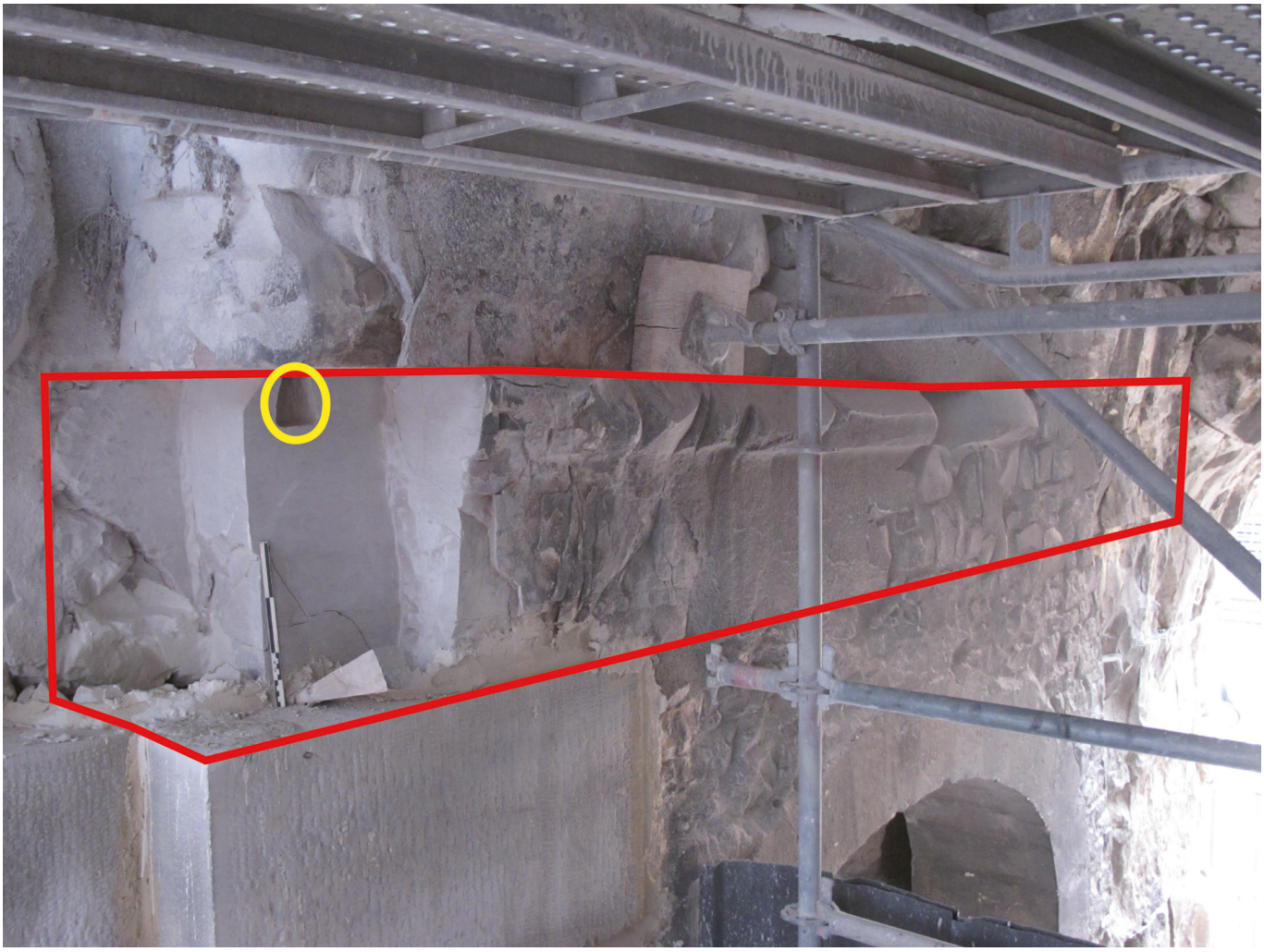

Fig. 11. Le bloc de la frise de la travée 53 avec sa partie externe en partie retaillée pour la mise en place de la greffe ; dans le cercle jaune se trouve le trou de louve situé à l'extrémité du bloc (cliché et DAO R. Pellé/Inrap).

rouleaux pouvait être facilement manipulable sur les surfaces planes, dans les galeries notamment, et depuis la piste ou l'extérieur du monument pour les parties basses ; les rouleaux pouvaient pivoter et leur disposition au fur et à mesure du déplacement du plateau permettait de suivre la courbure du monument.

La mise en place de certains blocs disproportionnés du premier étage – les tirants et linteaux de la galerie du promenoir, de section fine d'environ 0,60 m, mais d'une longueur d'à peu près 5,40 m – nécessitait une réflexion particulière sur leur mode de levage. La découverte de trous de louve franchement excentrés sur le lit d'attente des linteaux induit le recours à 4 ou 5 louves alignées et régulièrement espacées pour la pose de ces blocs (**fig. 11**). Chaque louve ne correspond pas à un moyen de levage individuel. Le monument ne se prête pas à l'installation de plusieurs grues pour lever un seul bloc, du fait de l'étroitesse des travées et la manœuvre, qui exigerait une précision absolue, aurait été impossible à réaliser. Le moindre décalage horizontal d'une des louves lors de l'opération de levage aurait entraîné la cassure du bloc. Il fallait donc proposer une seule grue qui puisse prendre place entre les piliers, à laquelle s'accrochait un outil sur lequel pouvaient se fixer ces louves ordonnées, un palonnier[26]. Cette hypothèse est concluante aussi pour les tirants du sol du promenoir, qui ne possèdent pas de trous de

dirigé par Georges Legrain entre 1895 et 1917. Simples mais efficaces, ces engins constitués de poutres, de cordages et de palans ont permis de restaurer des parties du site. Ces outils employés évoquent ce qui pouvait se dérouler sur les chantiers à l'époque romaine (Azim, Lecant, Réveillac 2004)

26 Pellé 2016a.

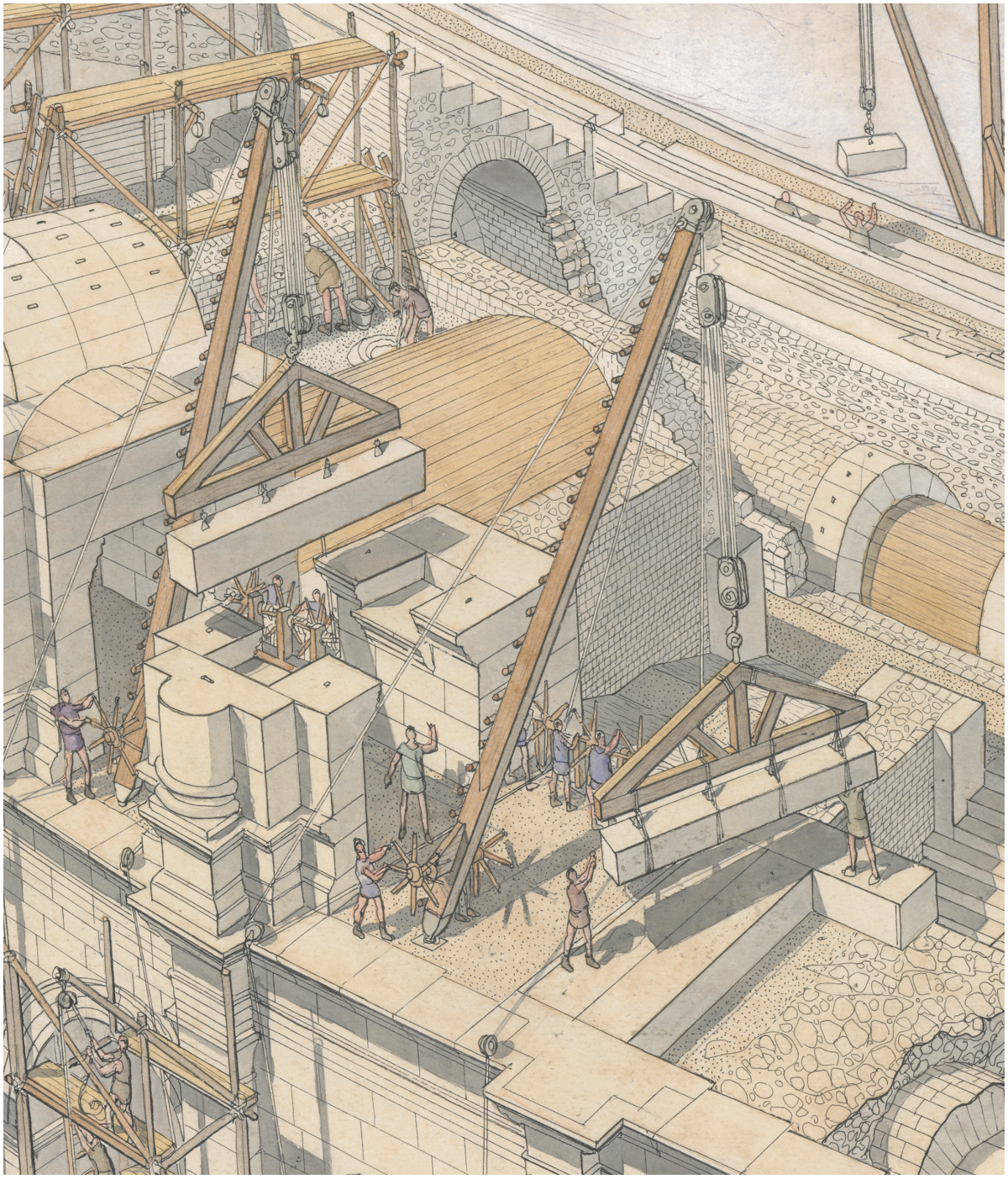

Fig. 12. Hypothèse de restitution des grues et des palonniers qui servent pour poser les tirants du sol ou les linteaux du promenoir (© J.-C. Golvin).

louve. Ils étaient élingués toujours au moyen du palonnier, qui permettait de distribuer les cordages sur leur longueur.

Il fallait que cette grue soit facilement pivotante, qu'elle possède une longue portée pour lever les blocs perpendiculairement à la façade du fait de son encombrement par les échafaudages et que l'empattement au sol soit restreint. Basé sur des éléments connus[27], un modèle de grue sur pivot central a donc été choisi pour la restitution (**fig. 12**).

27 Azim, Lecant, Réveillac 2004.

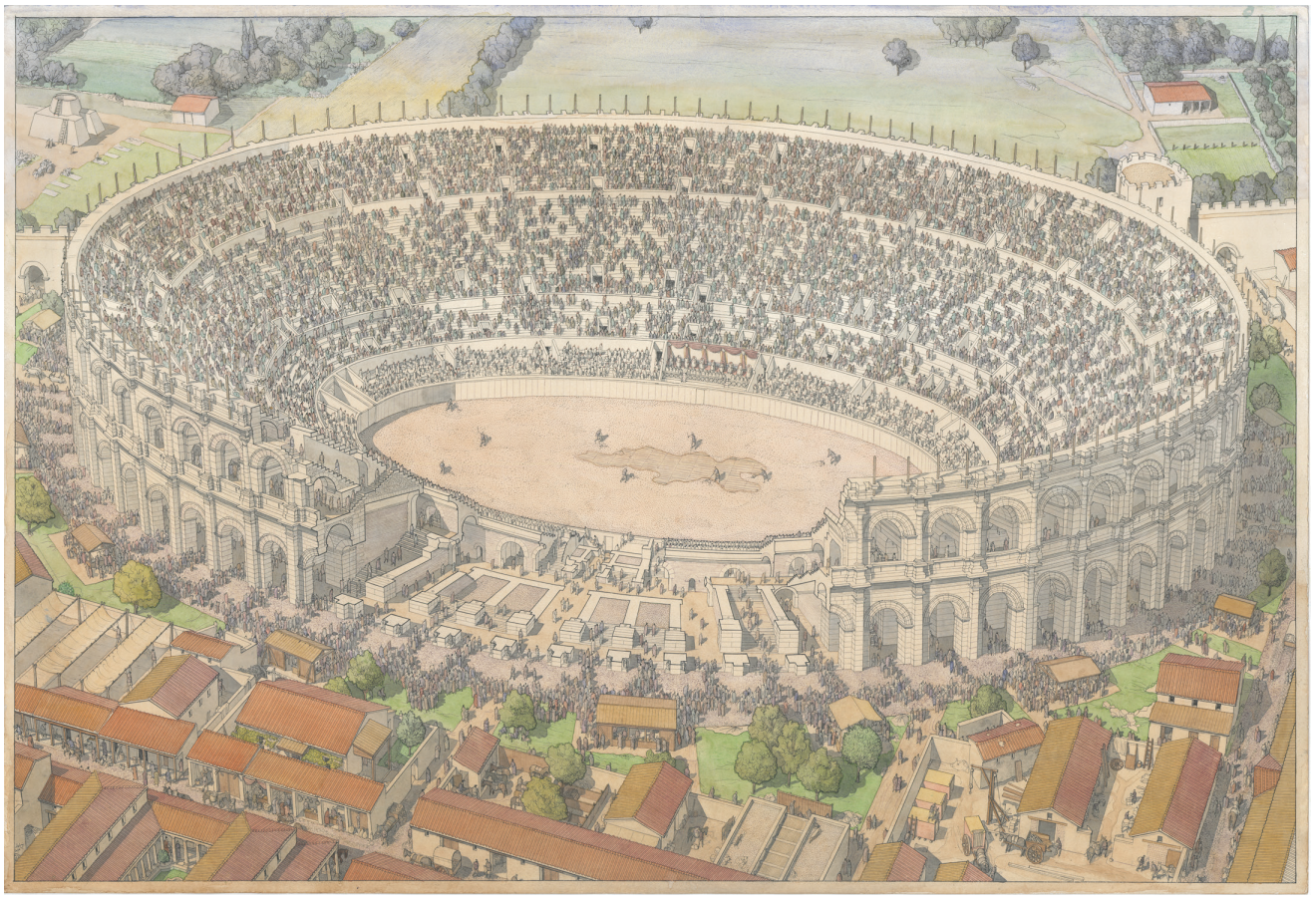

Fig. 13. Vue en éclaté de l'amphithéâtre ; aucun système de clôture des travées n'est présenté. Au centre, se trouve représenté l'accès direct à la loge des édiles par la porte d'honneur (© J.-C. Golvin).

Les échafaudages évoqués ci-dessus complètent l'installation du chantier. Utilisés en intérieur pour monter les maçonneries de moellons, ils étaient installés aussi en extérieur pour la pose même des blocs en grand appareil. En effet, certains blocs des écoinçons exhibent sur leur parement des trous de pince à crochet, la manipulation se faisant obligatoirement depuis un échafaudage. Des trous de pince parallèles au nu de la façade sont visibles sur les lits d'attente saillants des claveaux ou des impostes, indiquant aussi que la poussée se faisait perpendiculairement avec des ouvriers positionnés sur un « platelage » frontal. Dans quelques cas, ces échafaudages devaient aussi servir pour des reprises de taille ou du ravalement. Aucune trace d'un système de fixation à l'édifice n'est apparente. Ces échafaudages étaient maintenus par une assise stable et probablement par des cordages multiples enroulés autour des piliers déjà construits.

3. Les ornements architecturaux ou les décorations de l'édifice

En 2009, un article publié dans la *Revue archéologique de Narbonnaise* faisait le point sur des observations réalisées lors des fouilles réalisées autour du monument et sur le parvis en 2005-2006[28]. Nous avions mis en avant que des mortaises de plan carré, situées à droite ou à gauche de certains pilastres répartis de part et d'autre de l'entrée principale (travée 60), servaient à accueillir des barres métalliques qui soutenaient des ornements impossibles à définir dans l'état actuel de nos connaissances[29]. D'autres doubles mortaises ont par la suite été rencontrées sur d'autres pilastres de la façade lors des opérations suivantes sur des blocs antiques bien conservés[30].

Dans le même article, une hypothèse de décoration statuaire placée de chaque côté des pilastres sur 3 travées depuis la porte d'honneur avait été proposée avec la découverte de dés

28 Manniez *et al.* 2010.

29 Pellé 2009, p. 235-237.

30 Pellé, Lefebvre 2019, p. 95.

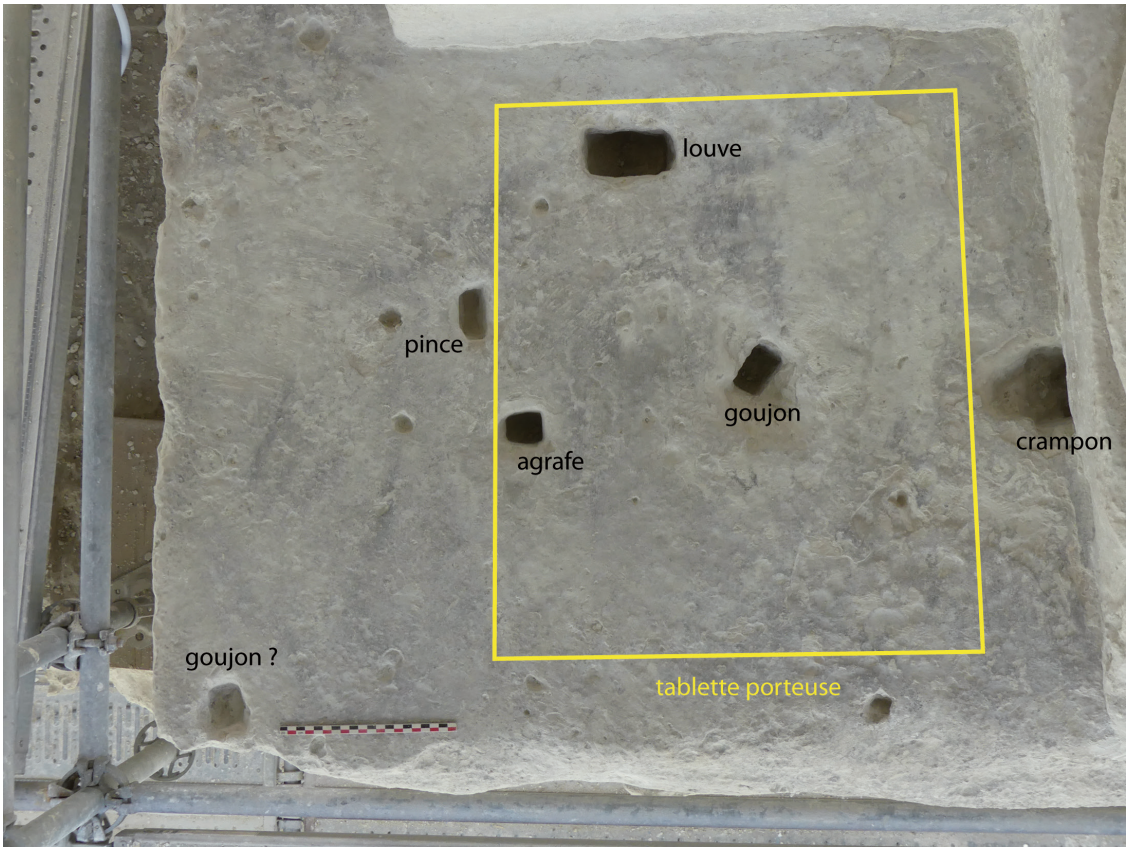

Fig. 14. Lit d'attente du bloc de couronnement du stylobate du premier étage montrant les traces de pose d'un bloc et de sa fixation (cliché et DAO R. Pellé/Inrap).

de fondation en grand appareil plantés verticalement[31]. Cette hypothèse apparaît sur les deux importantes restitutions réalisées jusqu'à présent.

Lors de cette même opération, l'étude des faces latérales des piliers externes de la galerie du rez-de-chaussée avait mis en valeur un système de mortaises doubles d'assez grandes dimensions et situées à une altitude d'environ 1,80 m au-dessus du sol de circulation antique[32]. Il s'agit d'une mortaise carrée toujours associée à une mortaise en L renversé. Comme pour d'autres monuments encore en élévation qui présentent le même type de trace[33], il avait été proposé un système de fermeture, probablement démontable, constitué d'une cloison en bois soutenue par une poutre traversante, d'une dimension allant de 7 à 10 cm de section. Cette restitution n'apparaît pas dans les aquarelles de J.-C. Golvin, afin de montrer une circulation fluide des spectateurs (**fig. 13**).

La restitution qui met le plus en valeur l'aspect ornemental de la façade de l'amphithéâtre est une aquarelle de J.-C. Golvin réalisée au moment du suivi des travaux de restauration sur les travées 58 à 01. Cette tranche de travaux incluait la porte d'honneur, la travée 60 située sur le petit axe, la seule à posséder une architecture remarquable avec un fronton, une forte saillie du nu de la façade et des consoles placées aux deux étages inférieurs.

Lors de l'intervention, une attention particulière avait été portée aux lits d'attente des blocs de couronnement des piédroits encadrant l'allège et à ceux de la corniche horizontale du fronton. De nombreuses traces étaient visibles sur les blocs, certaines purement en relation avec la pose des blocs (trou de louve, mortaise de crampons en double queue-d'aronde ou trous de pince pour ceux de l'assise supérieure) mais d'autres avaient un rapport avec des éléments rapportés disparus.

Sur les deux couronnements des piédroits, dans les renfoncements entre la colonne et la baie, une tablette porteuse rectangulaire se dessine sur 0,7 m de profondeur par 0,6 m de large, inexistante par ailleurs dans les cinquante-neuf autres travées. Elle comporte un trou de goujon plus ou moins centré, encadré du côté de la baie par un trou de pince et un trou d'agrafe (**fig. 14**). Ces différentes traces indiquent qu'un élément lapidaire avait été fixé dessus. Les dimensions

31 Pellé 2009, p. 230-234.

32 Ibid., p. 238-245.

33 Ibid., p. 238-245

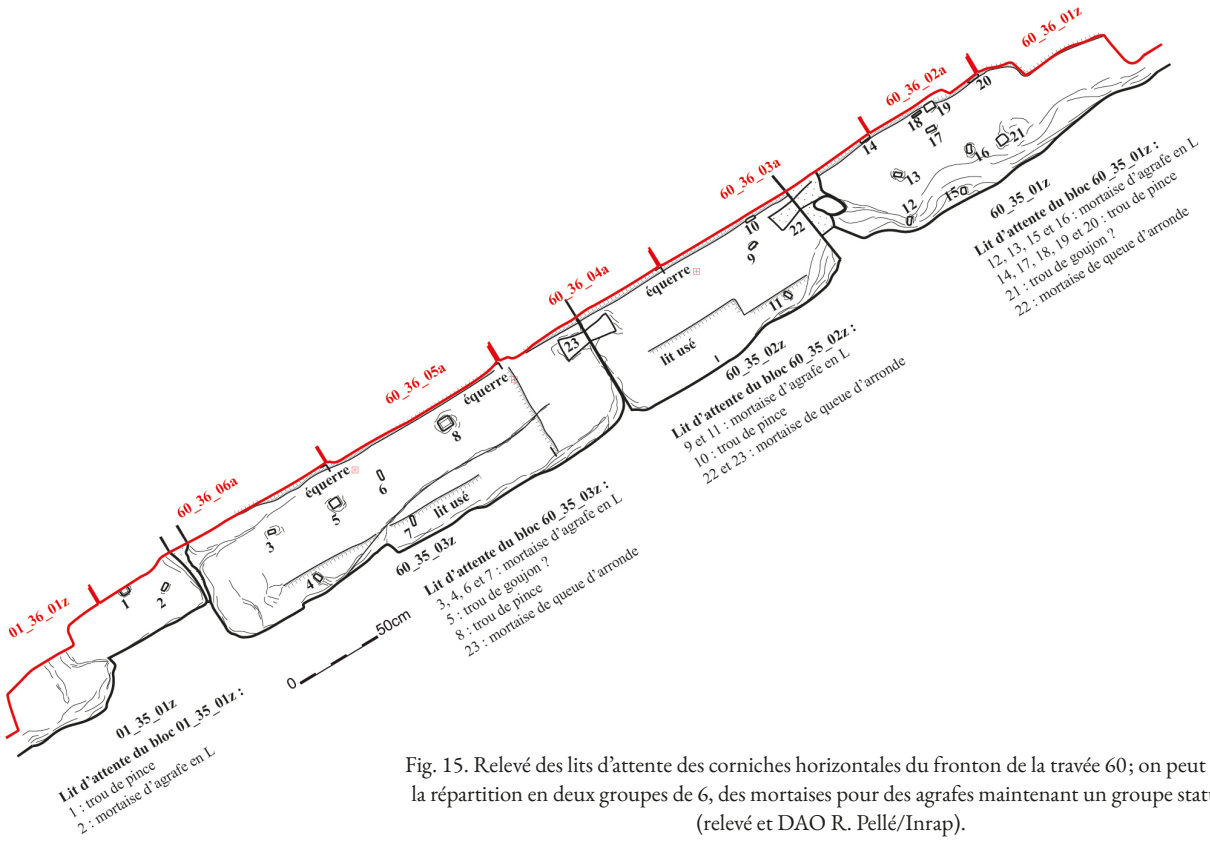

Fig. 15. Relevé des lits d'attente des corniches horizontales du fronton de la travée 60; on peut noter la répartition en deux groupes de 6, des mortaises pour des agrafes maintenant un groupe statuaire (relevé et DAO R. Pellé/Inrap).

restreintes des espaces ont laissé supposer qu'un socle de statue y prenait place. La statue ne devait pas excéder la hauteur de l'imposte de l'arc, ce qui est compatible avec une sculpture en pied de taille humaine.

Les lits d'attente des corniches du fronton montraient deux groupes identiques de six mortaises (assez régulièrement espacées entre elles) situés chacun à l'extrémité aiguë du tympan et séparés de 2,40 m. Profondes et étroites, similaires aux encastrements précédents, ces mortaises ont été considérées comme des trous d'agrafe. En association avec chacun des groupes mais excentrée, une mortaise quadrangulaire pourrait correspondre à un trou de goujon. Ces deux ensembles suggèrent la présence d'un élément unique, maintenu sur la corniche par ces deux séries d'agrafes (**fig. 15**). Le fronton est un élément architectural souvent orné de sculptures[34], même si la plupart des monuments antiques conservés ont perdu cette ornementation. Même s'il ne s'agit pas ici d'un édifice à caractère religieux, généralement les mieux documentés par l'iconographie, l'archéologie ou les textes, il est probable que le tympan de l'amphithéâtre s'ornait d'un groupe statuaire (**fig. 16**), peut-être dans un autre matériau que la pierre, du fait de l'écart entre les groupes de trous d'agrafe. Il pourrait s'agir d'un ensemble en métal.

D'autres découvertes ont également été faites au niveau de quelques travées, qui n'apparaissent pas dans les restitutions, soit parce que les éléments rencontrés concernaient des parties non représentées[35], soit parce que les indices sont trop ténus et qu'une restitution n'est guère envisageable[36], soit parce que l'observation a été faite après les restitutions. Ce dernier cas s'est présenté pour une partie de la décoration intérieure de la travée 60, la porte d'honneur, où l'étude a été finalisée après le rendu des restitutions aquarellées de J.-C. Golvin. Une cloison bâtie en pierre de taille ferme le balcon d'honneur (**fig. 17**), surmontée d'une grille probablement ouvragée (**fig. 18**). Toujours pour cette travée, une structure en bois qui surmontait l'attique et une partie des gradins n'a pu être proposée. Cet aménagement, accessible probablement par

34 Comme par exemple le tympan du Parthénon à Athènes, celui du temple de Zeus à Olympie ou le décor du fronton du temple de la Via di San Gregorio à Rome.

35 Par exemple des mortaises creusées dans les lits d'attente d'impostes du 1er étage se faisant face en vis-à-vis et évoquant une armature métallique horizontale soutenant un dais ou encore une superstructure en pierre, peut-être temporaire.

36 Des encastrements en U très évasés ont été observés au dos de tous les blocs d'ordre de l'attique, creusés dans la corniche interne de couronnement. Ces encastrements assez hétérogènes peuvent évoquer un système de fixation pour une soixantaine de superstructures en bois qu'il n'est pas possible de restituer (Pellé 2018, p. 45).

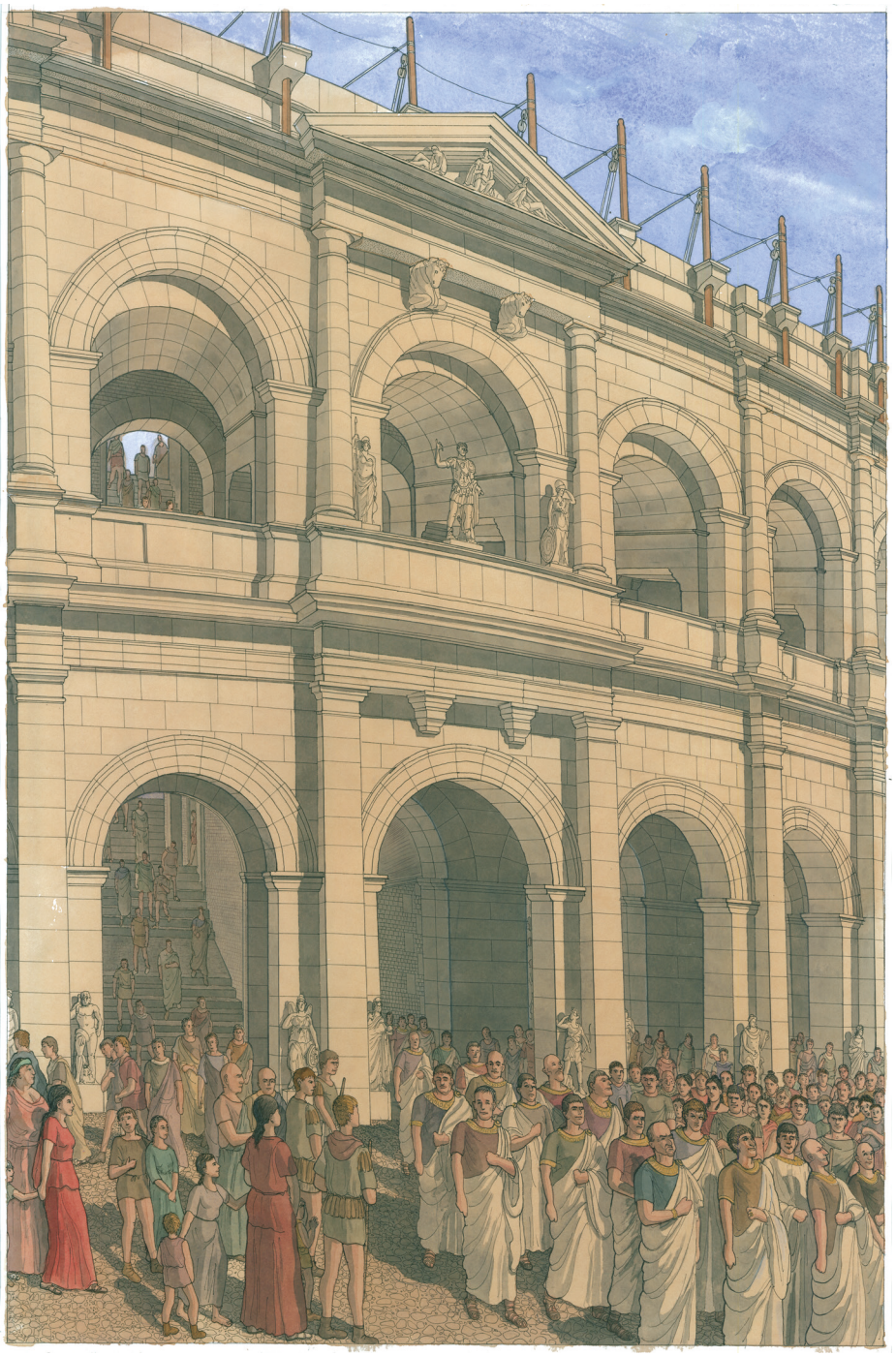

Fig. 16. La sortie des personnalités depuis la porte d'honneur avec ses ornements en place (© J.-C. Golvin).

l'escalier de service interne à la façade, a pu être restitué par les larges et parfois profonds encastrements, douze en tout, régulièrement disposés sur la face supérieure de certains gradins des six derniers rangs et par les deux encastrements creusés sur l'attique. Il devait couvrir une grande partie de l'emprise de la travée (environ une surface de 35 m2) et servait probablement de tribune. L'hypothèse retenue est qu'un orchestre y prenait place[37], peut-être les musiciens participant à la *pompa* après la fin de leur défilé, mais toute autre proposition reste possible en l'état de nos connaissances.

37 Scott 1957, p. 415-416.



Fig. 17. Vue de la face latérale du pilier externe ouest de la travée 60 avec le dispositif de faces de joint d'une cloison disparue (cliché R. Pellé/Inrap).



Fig. 18. Vue de la façade de l'amphithéâtre avec au centre la porte d'honneur (DAO R. Pellé/Inrap, d'après une restitution d'AG&P).

Bilan

La restitution d'un monument d'une ville, à un moment donné de son histoire, est un exercice difficile. Il se base sur les connaissances acquises depuis plusieurs générations, sur les sources anciennes, sur les découvertes ou les recherches récentes en continuel renouvellement. Il subsiste toujours des facteurs d'incertitude, des interprétations qui peuvent très rapidement évoluer, mais l'exercice permet d'élaborer des problématiques méthodologiques qui obligent à se poser de nouvelles questions et ainsi à proposer des solutions. En s'engageant dans ce travail, il faut en outre absolument faire accepter l'idée qu'il s'agit d'une proposition à un instant donné, proposition qui est destinée à évoluer. Il est facile de s'en rendre compte en comparant la vue générale de la colonie nîmoise réalisée en 2015 sur la base de la documentation existante et les vues dessinées six ans plus tard par J.-C. Golvin pour le chantier de l'amphithéâtre. La représentation de l'enceinte romaine et plus particulièrement des tours et de leur couverture a changé d'apparence. S'inspirant d'une fouille ancienne, où les chercheurs ont été induits en erreur par des reprises médiévales, et de l'étude de Pierre Varène publiée en 1992 sur les murs et les tours[38], J.-C. Golvin proposait une enceinte relativement homogène, avec des tours essentiellement circulaires ou barlongues possédant toutes une toiture composée de tuiles.

Suite aux fouilles ou études effectuées depuis 2010, partiellement publiées en 2022[39], et aux recherches accomplies dans le cadre du projet de publication de l'*Atlas topographique de Nîmes*[40] (à paraître), l'hypothèse de couvertures en tuiles est devenue caduque et la forme des tours s'est diversifiée. Il est en effet vraisemblable que toutes les tours de l'enceinte devaient posséder un toit-terrasse avec des parapets crénelés.

L'exercice de restitution est encore plus ardu lorsqu'on s'attache au chantier de construction d'un monument et à ses différentes phases. Une part est encore laissée à l'imaginaire dans le décor environnant l'édifice, mais la logique du chantier, ses nécessités, ses contraintes doivent être évaluées sur la base

38 Varène 1992.

39 Pellé 2022b.

40 L'équipe Inrap de Nîmes poursuit ce projet dans le cadre du PCR Atlas topographique des villes de Gaule méridionale dirigé par Marc Heijmans, CNRS.